



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Emprunts d'Etat

Question écrite n° 30611

#### Texte de la question

Reponse. - rembourse conformément a son contrat d'emission et a son echeance le 16 janvier 1988. Le montant de ce remboursement, soit 27,9 milliards de francs au titre du capital et 19 milliards de francs au titre des interets est a rapprocher de celui des emissions d'emprunts d'Etat et de bons du Tresor, soit environ 500 milliards de francs par an. Cette operation de tresorerie a ete facilitee par la reduction des besoins de financement de l'Etat depuis deux ans et la modernisation de la gestion de la dette publique, qui avait permis d'amortir environ la moitie de l'emprunt avant son echeance.

#### Texte de la réponse

Reponse. - rembourse conformément a son contrat d'emission et a son echeance le 16 janvier 1988. Le montant de ce remboursement, soit 27,9 milliards de francs au titre du capital et 19 milliards de francs au titre des interets est a rapprocher de celui des emissions d'emprunts d'Etat et de bons du Tresor, soit environ 500 milliards de francs par an. Cette operation de tresorerie a ete facilitee par la reduction des besoins de financement de l'Etat depuis deux ans et la modernisation de la gestion de la dette publique, qui avait permis d'amortir environ la moitie de l'emprunt avant son echeance.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pierret Christian](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30611

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** économie, finances et privatisation.

**Ministère attributaire :** économie, finances et privatisation.

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 septembre 1987, page 5340

**Réponse publiée le :** 9 mai 1988, page 1999